

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021  
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-121749-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14  
décembre 2021  
D-2021/486**

***Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

### **Excusés :**

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

## **Programmation appel à projets Contrat de Ville 2021. Subventions de projets. Autorisation. Décision. Signature**

Madame Véronique SEYRAL, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Avec six quartiers prioritaires : Bacalan, les Aubiers, le Grand Parc, Saint Michel, Carle Vernet et la Benauge et deux quartiers « en veille » : Saint Jean et Chartrons Nord/Saint Louis, la Ville de Bordeaux est signataire du contrat de ville. Elle s'engage aux côtés de l'Etat, de la Métropole, du Département, de la Région et de la CAF pour œuvrer à une meilleure équité territoriale et sociale.

L'ADN de la politique de la ville est de mobiliser des moyens dédiés pour les habitants des quartiers qui concentrent plus de difficultés. Faire plus pour ceux qui ont moins et tendre vers l'égalité des chances.

Pour répondre aux enjeux territoriaux, le cadre contractuel Ville / Métropole / Etat se concrétise comme chaque année par un appel à projet partagé qui a fait l'objet d'une délibération en juin.

Dans une démarche de Développement Social Local, les équipes de la DDSU accompagnent les porteurs de projet tout au long de l'année. Ceci nous permet aujourd'hui de proposer le financement des actions à cheval entre les années 2021 et 2022.

Les actions retenues pour cette seconde programmation sont centrées en majorité sur les dynamiques de réussite éducative mais aussi sur les actions d'animation sociale et culturelle.

Au-delà de ces aides financières, la ville, à travers la Direction du Développement Social Urbain, propose un accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets afin notamment de créer des synergies autour des thèmes traités, des territoires et des publics concernés. Cette démarche de développement social sur les quartiers de la ville, représente un enjeu majeur de convergence entre les pouvoirs publics et l'initiative locale citoyenne.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer aux organismes cités sur le tableau les sommes mentionnées pour un montant global de 45 500 €.

| Porteur              | Montant         |
|----------------------|-----------------|
| CAP D'AGIR           | 8 000 €         |
| Cap Sciences         | 5 000 €         |
| IKIGAI               | 5 000 €         |
| Institut Telemaque   | 1 500 €         |
| Soyons la changement | 6 000 €         |
| Culture du cœur      | 9 000 €         |
| Utopik Factory       | 3 000 €         |
| Bruit du Frigo       | 4 000 €         |
| Le quai aux livres   | 4 000 €         |
| <b>TOTAL</b>         | <b>45 500 €</b> |

En outre, il convient également de désaffecter les subventions suivantes et de les attribuer aux nouveaux porteurs de projets :

- 2 000 € « Foodent » accordée et votée au conseil municipal du 5 Octobre 2021 à

l'association Les Amis de Mamie Mijote et de l'attribuer au Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire – RESES.

- 1 500 € accordée et votée au conseil municipal du 8 Juin 2021 au REP Bastide et de l'attribuer au Collège Jacques Ellul.
- 3 500 € accordée et votée au conseil municipal du 8 Juin 2021 à l'association les Fées Papillons et à attribuer 1 750 € à l'Association Promotion Insertion Sport et 1 750 € à l'association Sport Addict.

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) peuvent être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations. A titre d'information, pour l'année 2019, les organismes mentionnés ci-dessus ont bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- 4 360,16 € pour Cap Sciences,
- 908,00 € pour IKIGAI,
- 48,00 € pour Soyons le changement,
- 131,00 € pour Culture du cœur,
- 942,55 € pour Bruit du frigo.

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2021, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2021 et de leur valorisation actualisée.

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.

A signer tout document lié à la présente délibération.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur Baptiste MAURIN

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Véronique SEYRAL**